



Vente d'un véhicule d'occasion

Par **OLIVE Amélie**, le **14/01/2011** à **15:42**

Bonjour, rnJ'ai besoin d'aide, j'ai vendu une fiat punto en mai 2010, avec un contrôle technique vierge, en ayant fait une vidange, changé la courroie de distribution car elle avait tout juste 75000 Kms. rn2h après cette vente, l'acheteur m'appelle en me disant que juste après la vente il n'avait plus de direction assistée! Etonnée car je n'ai jamais eu de problèmes auparavant je lui demandé pourquoi il ne m'avait pas appelé dès que le problème est survenu, là sa version a changé, le problème est arrivé vers chez lui c'est à dire à plus de 50 kms. Ils ont fait des devis pour la réparation qui ne correspondent pas à la voiture(mauvais n° de châssis, mauvais kilométrage...). Je leur ai proposé de payer la moitié des réparations, ils ne voulaient pas. Donc ils ont mandaté un expert, durant cette expertise le problème n'est pas survenu et là ils voulaient que je récupère la voiture. Je leur ai dit que j'attendais le rapport de cette expertise dans laquelle ils mettent qu'il y a eu un essai sur route de 9kms, problème je n'étais pas présente durant cet essai, essai où le problème est survenu!! rnJe suis resté après ça sur ma ligne de conduite, c'est à dire que j'avais vendu une voiture en bon état où ce problème n'est jamais survenu, sinon je l'aurais fait réparer, moi je ne sais pas ce qu'il s'est passé avec cette voiture, leur version change à chaque fois. Je viens de recevoir une mise en demeure, et j'ai besoin d'aide car ne voulant pas faire d'erreur, j'aimerais avoir vos conseils!!! Je ne sais vraiment plus quoi faire, j'ai vendu cette voiture car j'étais enceinte et j'avais besoin d'une plus grande voiture, sinon je l'aurais gardé, et n'ayant pas beaucoup de revenus je ne peux pas me permettre de payer un avocat. rnJ'espère que vous m'aidez à résoudre cette affaire. rnMerci d'avancernCordialementrn rnOLIVE Amélie